

**POURSUITE D'ÉTUDES POSTBAC**

**rentrée 2017**

Nom et prénom :	Classe suivie cette année et bac préparé :
Adresse et téléphone :	Date de naissance :
	INE (identifiant national élève) :
Etablissement :	N° d'inscription au bac :

Pour effectuer vos recherches de formations, émettre vos candidatures, suivre vos dossiers et consulter les propositions d'admission par rapport à vos vœux, les démarches se font sur un seul site :

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

En 4 étapes :

◆ 1<sup>ère</sup> étape :

**Choix des formations sur le portail du 20 janvier au lundi 20 mars 2017 18h.**

L'accès au dossier admission postbac nécessite votre Identifiant National Elève, votre numéro d'inscription au bac et une adresse mail.

**Vous devrez ensuite :**

- **classer vos vœux** (24 candidatures maximum dont 12 maximum par grandes familles de formations) par ordre de vos préférences. Cet ordre est personnel ; les établissements (d'origine, d'accueil) n'en ont pas connaissance.
- **vérifier le contenu, compléter vos dossiers et confirmer chaque candidature.**

**Important :** Pour vous aider dans votre orientation, les conseils de classe émettront un avis sur vos projets. **Cet avis est un conseil et non une décision.** Pour cela vous devrez renseigner le verso de cette feuille (fiche d'orientation post bac). Cette fiche vous sera remise après le conseil de classe.

**Sur le site admission postbac, vous pouvez modifier l'ordre ou enlever des vœux jusqu'au **31 mai 2017**.**

◆ 2<sup>ème</sup> étape :

**Constitution des dossiers** (liste des pièces exigées selon l'établissement d'accueil) **avant le 2 avril 2017.**

Attention, toute candidature incomplète non confirmée le **2 avril 2017** ne sera pas prise en compte.

◆ 3<sup>ème</sup> étape :

**3 phases de proposition d'admission les 8 juin, 26 juin et le 14 juillet 2017 à partir de 14h ; réponses du candidat sous 5 jours** sauf s'il a déjà répondu « oui définitif ». A défaut d'une réponse du candidat, il sera démissionné automatiquement de **l'ensemble** des vœux.

◆ 4<sup>ème</sup> étape :

**Inscription, sous conditions, à la procédure complémentaire à partir du 27 juin 2017 14h jusqu'au 25 septembre, sur places restant vacantes.**

**Pour plus d'info sur la procédure** (les renseignements, dates indiqués ici sont susceptibles de modifications)

Sites internet [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et dès le 1<sup>er</sup> décembre sur la page d'accueil du site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr) (guide du candidat)

Plaquette d'information académique distribuée en établissement.

**Cette feuille est à conserver ; le numéro INE vous sera utile pour le premier accès au site admission postbac**